

RCS : LAVAL

Code greffe : 5301

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de LAVAL atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Actes des sociétés (A)

Numéro de gestion : 1971 B 00006

Numéro SIREN : 557 150 067

Nom ou dénomination : FITECO

Ce dépôt a été enregistré le 12/06/2024 sous le numéro de dépôt 2681

FITECO

Société par actions simplifiée au capital de 8.613.930Euros
Siège social : Parc Technopole - Rue Albert Einstein – 53810 CHANGE
557 150 067 RCS LAVAL

EXTRAIT PROCES-VERBAL DE

L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU 28 MARS 2024

RESOLUTION N° 7

L'assemblée générale prend acte de la fusion en date du 20/06/2022 portant absorption de la société **STREGO AUDIT**, société par action simplifiée unipersonnelle dont le siège social est situé à ANGERS (49000) – 4 Rue Papiau de la Verrie, immatriculée au RCS d'ANGERS sous le n° 800 382 434, et inscrite près la Cour d'appel d'ANGERS par la société **Baker Tilly STREGO**, société par actions simplifiée dont le siège est situé à ANGERS (49000) – 4 rue Papiau de la Verrie, immatriculée au RCS d'ANGERS sous le n°063 200 885, et inscrite près la Cour d'appel d'ANGERS.

En conséquence, l'assemblée générale prend acte du changement de commissaire aux comptes titulaire et accepte la nomination de la société **Baker Tilly STREGO** pour la durée restant à courir du mandat de la société STREGO AUDIT, qui prendra fin à l'issue de la réunion de l'assemblée générale ordinaire qui statuera sur les comptes de l'exercice clos le 30 septembre 2024.

La société Baker Tilly STREGO a déclaré accepter ses fonctions et ne pas tomber sous le coup des incapacités, interdictions ou déchéances prévues par la loi.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des associés présents ou représentés.

RESOLUTION N° 8

L'assemblée générale prend acte de la fusion en date du 20/06/2022 portant absorption de la société **SACOPAL – SOCIETE D'AUDIT ET DE COMMISSARIAT AUX COMPTE DES PAYS DE LOIRE**, société anonyme dont le siège social est situé à ANGERS (49000) – 4 Rue Papiau de la Verrie, immatriculée au RCS d'ANGERS sous le n° 334 039 500, et inscrite près la Cour d'appel d'ANGERS par la société **STREGO AUDIT**, société par actions simplifiée dont le siège est situé à ANGERS (49000) – 4 rue Papiau de la Verrie, immatriculée au RCS d'ANGERS sous le n° 800 382 434, et inscrite près la Cour d'appel d'ANGERS.

En conséquence, l'assemblée générale prend acte que, la société STREGO AUDIT ayant été elle-même fusionnée et absorbée par la société Baker Tilly STREGO le même jour, et donc de l'absence de commissaire aux comptes suppléant remplaçant.

Dans ce contexte, l'assemblée générale décide, et ce conformément aux dispositions légales, réglementaires et statutaires de ne pas procéder à son remplacement.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des associés présents ou représentés.

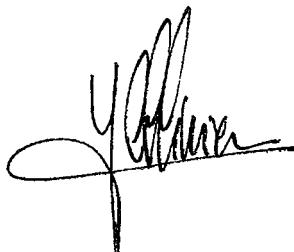
RESOLUTION N° 9

L'assemblée générale confère tous pouvoirs à Monsieur Jean-Marie VANDERGUCHT ou Monsieur Philippe BOURBON ou Yannick OLLIVIER, à l'effet d'accomplir toutes les formalités éventuelles.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des associés présents ou représentés.

EXTRAIT CERTIFIE CONFORME A L'ORIGINAL

Yannick OLLIVIER
Président

A handwritten signature in black ink, appearing to read "Yannick Ollivier".